

Département  
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES

-----

Conseillers de la  
Communauté en exercice :  
44  
EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la  
porte de la Maison de  
la Communauté  
Le 4 février 2021  
Convocation faite  
Le 21 janvier 2021

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019

-----

**EXTRAIT**

du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse

-----

**Séance du 27 janvier 2021**

-----

L'an deux mil vingt et un, et le mercredi vingt-sept janvier à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2021, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M<sup>me</sup> Magali CAPLET, M. Éric GUERINY, M<sup>mes</sup> Angélique WAUTOT, Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Eric VISCARDY (à partir du point n° 2021-01-003), Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M<sup>me</sup> Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>mes</sup> Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

**Absents excusés :** MM. Fabien PRIGNON (pouvoir à M. Bernard DEKENS), Mathieu SONNET (pouvoir à M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT), Robert ITUCCI (pouvoir à M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT), Claude WALLENDORFF (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Julien VERGÉ, M<sup>me</sup> Amélia MOUSSAOUI, M. Eric VISCARDY (jusqu'au point n° 2021-01-002) M<sup>mes</sup> Lisbeth DE BARROS (pouvoir à M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE), Laetitia COMPAGNON (pouvoir à M. Fabien BONFILS).

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

---

**OBJET :**

**2021-01-006 Nouvelle Dotation de Solidarité Communautaire (NDSC)  
pour 2021 : versement d'un acompte sur la  
4<sup>ème</sup> part (NDSC 4)**

Vu les statuts de la Communauté,

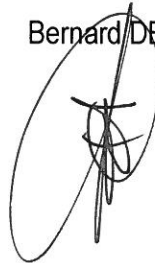
Vu sa délibération n° 2020-06-096 du 24 juin 2020, fixant le montant définitif de la NDSC 4 pour 2020 à 1 089 886,44 € pour la commune de REVIN et 123 795,56 € pour le commune d'ANCHAMPS, soit un total de 1 213 682 €,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- \* **décide** de verser, en deux fois, aux communes de REVIN et d'ANCHAMPS, un acompte de 11/12<sup>èmes</sup> du montant de la NDSC 4 voté en 2020, soit 999 062,57 € pour REVIN et 113 479,26 € pour ANCHAMPS, soit un total de 1 112 541,83 €.

Pour extrait conforme  
Le Président

Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' and 'D' intertwined, with a horizontal line across the middle.